



Paris, le 4 janvier 2023

A l'attention de

Monsieur Stanislas Guérini
Ministre de la Transformation et de la Fonction
Publiques

Copie à
Madame Nathalie Colin
DGAFP

Monsieur le Ministre,

Nos organisations syndicales représentatives de la Fonction publique de l'Etat, CFTD, CGC, CGT, FO, FSU, Solidaires, UNSA, tiennent à vous réaffirmer leur volonté d'aboutir à un accord majoritaire sur la protection sociale complémentaire à la fin du 1er trimestre 2023. Cependant l'échéance se rapproche, et nous nous inquiétons fortement du piétinement de la négociation.

Notre objectif est d'établir dans la Fonction publique de l'Etat une protection sociale en prévoyance obligatoire pour l'ensemble des agents publics, actifs et retraités, sur l'ensemble des risques dont l'invalidité, en actionnant plusieurs leviers pour y parvenir : mesures statutaires, auto-assurance obligatoire ou un niveau complémentaire obligatoire par l'intermédiaire d'opérateurs.

L'absence de participation financière obligatoire de l'employeur Etat pour la couverture de ses agents, en dehors des mesures statutaires, est une anomalie qui ne peut plus perdurer. Pour nos organisations syndicales, dans le cadre de la réforme engagée, l'Etat doit maintenant renforcer les droits statutaires et créer un régime complémentaire obligatoire et financé par les employeurs publics, les contrats avec les complémentaires étant pilotés par une commission paritaire de pilotage et de suivi, et ce d'autant plus que le gouvernement se donne des objectifs particulièrement souhaitables d'attractivité.

Notre objectif est la compensation de la perte de rémunération nette des agents publics par la création de droits nouveaux pour les congés de maladie.

Nos organisations demandent au gouvernement de donner un signe politique clair de sa volonté d'aboutir à une couverture en prévoyance de l'ensemble des agents de l'Etat et d'avancer sur ses

objectifs fondamentaux en prévoyance. Nous souhaitons qu'il nous présente l'architecture de la couverture en prévoyance qu'il préfigure, afin de nous puissions construire utilement nos propositions.

Nous réaffirmons notre volonté d'établir par accord majoritaire un régime de prévoyance protégeant les agents publics à un niveau au moins comparable avec les salariés du privé.

Il demeure nécessaire de poursuivre le processus de discussion/négociation sur le sujet du couplage des prestations au titre de la prévoyance et de la santé.

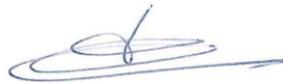
Enfin, nos organisations confirment la nécessité d'organiser une première réunion du comité de suivi de l'accord signé par nos organisations syndicales.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre considération distinguée.

Mylène JACQUOT
Secrétaire Générale
de la CFDT Fonctions publiques



Nathalie MAKARSKI
Présidente de la Fédération des
Services Publics CFE CGC



Christophe DELECOURT
Co-Secrétaire Général
de l'UFSE-CGT



Céline VERZELETTI
Co-Secrétaire Générale
de l'UFSE-CGT



Benoît TESTE
Secrétaire Général
de la FSU



Gaëlle MARTINEZ
Déléguée Nationale
de Solidaires Fonction Publique



Luc FARRE
Secrétaire Général
de l'UNSA Fonction Publique

